



COUP D'👁️ EIL SUR ACHÈRES 2024



BULLETIN MUNICIPAL 2024

DE LA COMMUNE D'ACHERES (18)

Sommaire

- Page 3 : Le mot du maire
- Page 4 : Le conseil municipal/Composition des commissions
- Page 5 : Les délégations intercommunales
- Page 6 : Annuaire des professionnels
- Pages 7 et 8 : Informations pratiques
- Pages 9 et 10 : Actualités
- Page 11 : Etat civil 2024
- Page 12 : Les Brèves de la Mairie
- Page 13 : Règles de bon voisinage
- Page 14 : Vie scolaire et périscolaire
- Pages 15 et 16 : Associations
- Page 17 : Curieux de Nature
- Page 18 : Les journées du patrimoine 2024
- Page 19 : Merveilles astronomiques de Stéphane MOINARD
- Page 20 : Carte randonnée



Ont participé à la rédaction de ce bulletin : André JOUANIN, Manuel BLASCO, Cécile DURREAU, Ghislain BERTHIN, Pascale FORATIER, Marie-Claude MELOT, Catherine MASSÉ, Nadia TOURNAUD, Stéphane MOINARD

Merci à Ghislain BERTHIN et Marie-Claude MELOT pour les droits d'utilisation des photos



« Le Mot du Maire »

Chères Achéroises, cher Achérois, chers Amis,

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année !

Avant tout, des souhaits de santé : la santé est notre plus grande valeur et la seule réellement importante.

Toutes mes pensées se concentrent sur ceux qui luttent pour remporter un combat contre la maladie, le décès d'une personne précieuse ou contre la précarité.

Nous avons vécu le décès de notre ami Éric BESLAY, Conseiller Municipal et Président du Club de la Charmille. Son dynamisme, sa gentillesse nous manquent, nous renouvelons notre soutien à sa famille.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2025 vous permettra de concrétiser tous vos projets.

Le contexte mondial de l'année 2024, avec les conflits qui touchent différentes parties du monde, le terrorisme, et les plus démunis... nous apportent de nombreuses sources d'interrogations. Notre quotidien en est lui-même affecté puisque l'inflation, qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, nous touchent tous et impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que celui des collectivités.

Pourtant, même si le budget communal n'a pas pu augmenter comme nous l'aurions souhaité (hausse des dépenses énergétiques de fonctionnement malgré les mesures de sobriété qui ont été mises en place, faible augmentation des ressources fiscales...), nous poursuivons nos investissements dans la mesure de nos capacités budgétaires.

La reconstruction de la chaufferie est en cours, nous avons dû faire face à de fortes augmentations des matériaux, ce qui nous oblige à faire des choix : annuler ou différer des travaux, afin de finaliser cette reconstruction.

2025 sera une année compliquée financièrement, participation au désendettement de l'État, augmentation des charges de fonctionnement. La deuxième tranche du déploiement de la fibre est en cours pour une livraison en 2025.

Comme vous le savez, notre agent communal a fait une demande de mutation vers le département ; il a été retenu. Il n'y aura pas de recrutement dans l'immédiat. Afin de reconstituer un peu de trésorerie, certains travaux seront réalisés par des prestataires et par les élus.

Merci aux acteurs économiques pour leur dynamisme et leur capacité de résilience, aux chefs d'entreprises, restauration, artisans, agriculteurs.

Nos associations participent à vos plaisirs, à vos loisirs, à vos temps libres. Les associations sont en difficulté par le manque de nouveaux membres. Difficile de renouveler les membres des conseils d'administration de chaque bureau. Nous les remercions ainsi que chaque bénévole pour le temps passé. Venez les rejoindre afin de pérenniser ce capital associatif.

Merci à notre enseignante Vanessa, qui, chaque jour, fait vivre notre école dont le maintien et la pérennité restent un enjeu vital pour notre commune et nos enfants. Nos écoles sont fragilisées par des baisses d'effectifs importantes. Soyons solidaires afin de maintenir notre école et pour que nos enfants profitent de l'enseignement de qualité dispensé sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Achères-Mery-es-Bois.

Je n'oublie pas nos bibliothécaires : Marie-Claude, Anne, Pascale et Evelyne qui ont su continuer et développer l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Enfin, je tiens à remercier les agents de la commune, administration, surveillance à la cantine et encadrement des enfants lors des différentes sorties, ainsi que les membres du conseil qui s'investissent à l'entretien de la commune

Un grand merci également aux personnes qui entretiennent devant leur propriété, qui participent au fleurissement, au ramassage de déchets, au broyage de chemins étroits où le tracteur communal ne passe pas. Ces habitants s'investissent eux aussi, en donnant de leur temps, au bien-être de notre commune.

Je vous laisse parcourir votre bulletin et vous donne rendez-vous **le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30**, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Que 2025 permette à votre Commune, à notre Commune, d'avancer pour encore mieux vivre ensemble !

Votre Maire, André JOUANIN

« Le Conseil Municipal »



André JOUANIN
Maire
La Rousselle
Retraité



Manuel BLASCO
1^{er} Adjoint au Maire
Les Poteries
Chargé de mission



Cécile DURREAU
2^{ème} Adjointe au Maire
L'Arrentis
Cheffe de Service FPT



Ghislain BERTHIN
3^{ème} Adjoint au Maire
Le Petit Richemont
Retraité



Aurélien CHOLLET
Conseiller Municipal
Les Sainjons
Salarié



Pascale FORATIER
Conseillère Municipale
Les Plures
Retraîtée FPH



Cédric FROMENTEAU
Conseiller Municipal
Le Bourg
Chauffeur-livreur



Marie-Claude MELOT
Conseillère Municipale
Les Chavignats
Infirmière retraitée

« Composition des commissions »

- **Commission finances – budget – comptabilité – archives – gestion du personnel** : André JOUANIN – Manuel BLASCO – Cécile DURREAU – Pascale FORATIER
- **Commission des questions scolaires – écoles – affaires sociales** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN – Cédric FROMENTEAU – Marie-Claude MELOT
- **Commission voirie – urbanisme – travaux – affaires sanitaires et assainissement – Environnement – affaires agricoles** : André JOUANIN – Manuel BLASCO – Ghislain BERTHIN – Aurélien CHOLLET - Cédric FROMENTEAU
- **Commission vie associative – fêtes et cérémonies – Culture et bibliothèque – Tourisme – Communication** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN - Pascale FORATIER – Marie-Claude MELOT
- **Représentants du conseil municipal au conseil d'école** : André JOUANIN – Cécile DURREAU
- **Commission sociale** : André JOUANIN – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN – Pascale FORATIER – Sandra GONIN – Guy THEPIN – Noëlle BLIN

« Délégations intercommunales »

Créer ensemble des services d'intérêt général, voilà le rôle des syndicats Intercommunaux.

Leurs objets sont très variés. Ils permettent d'assurer les services publics qu'attendent les administrés, d'amortir à plusieurs communes le coût d'investissement des grands travaux, de défendre les intérêts des communes auprès du Département et de la Région et bien sûr de protéger les intérêts propres à chacune d'entre elles.

Cette forme d'intercommunalité existe depuis plusieurs années.

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) :
Manuel BLASCO – titulaire
- Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) :
Aurélien CHOLLET – Titulaire
- Syndicat de renaturation des Sauldres (SYRSA) :
André JOUANIN – Titulaire
- Syndicat de construction et de fonctionnement du Collège d'Henrichemont :
André JOUANIN – Titulaire
Aurélien CHOLLET – Titulaire
- Syndicat de transport Scolaire d'Henrichemont :
André JOUANIN – Titulaire
Aurélien CHOLLET – Titulaire
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry :
André JOUANIN – Titulaire
Manuel BLASCO - Suppléant

« Autres délégations »

- Etat des lieux du Centre Socio-Culturel : André JOUANIN - Floriane CHOLLET
- Sécurité routière, référent à la prévention routière : Ghislain BERTHIN
- Représentant auprès de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires : Ghislain BERTHIN
- Délégué Défense : Ghislain BERTHIN
- Correspondant incendie et secours : Ghislain BERTHIN
- Préfecture : alerte GALA : André JOUANIN – Manuel BLASCO – Cécile DURREAU – Ghislain BERTHIN
- Comité National d'Actions Sociales : Marie-Claude MELOT
- GIPRECIA : Manuel BLASCO (titulaire) – Cécile DURREAU (Suppléante)



« Annuaire des professionnels »

ARTISANS

Charpentes - Ossatures bois	Ets PARRA	15 route de Menetou	02 48 26 73 64
Couverture	EURL Thierry GONIN	Les Chavignats 42 route d'Allogny	02 48 26 76 13
Chauffagiste Spécialisé en bois énergie	ECONOTHERM Benoît de la SERRE	Les Poteries 74 route des Merrandiers	06 83 38 85 15
Service aménagement paysager Assainissement Phyto épuration	MINIERE PAYSAGE Denis MINIERE	Les Poteries 20 rue du Four à Pots	06 12 57 70 77
Nettoyage bâtiments	RD Services Romain DENIGOT	23 Route de Menetou-Salon	06 11 21 90 .02
Espaces verts Espaces agricoles	SAS Les Chavignats Philippe NOIRBUSSON	8 Route de Menetou-Salon	06 08 09 33 21 02 48 66 02 41

AGRICULTEURS

Apiculteur	Aurélien BAZINETTE	Maison Forestière des Fougères Les Rois-24 route de Menetou	06 47 13 44 63
Grandes cultures Production laitière-bovins	EARL MOUCHET	La Ruesse 20 route des Chataigniers	02 48 26 93 94
Grandes cultures Bovins allaitants	EARL DU PETIT RICHEMONT	Le Petit Richemont 4 route des Corneilles	06 09 48 69 21
Elevage bovins	SCEA DES COQUILLET	Les Loges 2 route d'Ivoy le Pré	

SERVICES

Ludivine Coiffure	Ludivine PATKA	13 route des Gros Chênes	06 34 17 86 77
Ecrivain public evelyne.moinard@avosecrits.fr	A VOS ECRITS Evelyne MOINARD	6 route de Quantilly	06 20 83 44 84
Entreprise d'Espaces verts Services à la personne	Patrick FAVIER	La Gaillarderie 1 route des Chataigniers	06 81 12 66 08
Entreprise d'Espaces verts	Philippe TARIAN	Les Chavignats 48 route d'Allogny	06 83 42 08 98
Esthétique	DOUC'HEURE Estetic	Les Poteries 25 route des Merrandiers	06 64 70 51 46
Gîte rural « Les Poteries »	Frédérique DESMOULINS	Les Poteries 3 rue du Four à Pots	02 48 58 12 33
Informatique, Infographie Maintenance, Formation	Pascal RIBEAUDEAU	Le Bourg 6 route d'Henrichemont	02 48 26 93 24 pascal.ribeaudeau.fr
Pension pour chiens et chats Vente de croquettes	LE JARDIN DE BÉHÉMIEL Cécile et Denis RIOTTE	Bois Chanterelle d'en Haut 13 route d'Henrichemont	02 48 67 00 92 06 61 86 04 08 pension-canine-feline-18.fr

COMMERÇANT

Restaurant Sur réservation Dégustation de vin Organisation de réceptions	LA GUINCHETTE Cédric BODELOT et Margault VALLET	40 route d'Allogny	06 47 96 31 53
---	--	--------------------	----------------

En cas d'erreur ou d'omission sur cette page, merci de contacter le secrétariat de la mairie pour une correction dans la prochaine édition

« Informations pratiques »

MAIRIE

2 Route d'Henrichemont

☎ 02 48 26 72 10

✉ mairie@acheres18.fr

🌐 www.acheres18.fr

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi 14h-18h

Permanence du maire et/ou des adjoints : sur rendez-vous

ÉCOLE

1 Route d'Henrichemont

☎ 02 48 26 78 76

Professeur des Ecoles : Vanessa BERNIGAUD

Horaires 8h30-12h00 et 13h30-16h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Cantine lundi, mardi, jeudi et vendredi

APC Activités Pédagogiques Complémentaires
(avec l'enseignant)

CM les lundis de 16h à 17h

CE les mardis de 16h à 17h

ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE

L'accueil périscolaire est géré par la Mairie

☎ 02 48 26 78 76

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h30-8h30 et 16h00-18h30

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les 1ers et 3èmes vendredis du mois de 15h30 à 18h00 (hors vacances scolaires)

CIMETIÈRE

Concession cinquantenaire : 250 €

Caveau provisoire : 60 € / jour (Occupation limitée à 3 jours)

Pour des raisons de facilité de gestion du cimetière, lors de l'acquisition de la concession, la fosse devra être creusée et une cuve étanche posée. Si ces travaux ne sont pas réalisés, la concession sera déplacée. Les nouvelles concessions ne seront accordées que pour des sépultures de personnes domiciliées sur la commune au moment du décès.

COLUMBARIUM – CAVURNES ET JARDIN DU SOUVENIR

Désignation	Durée	Tarifs
Columbarium - Achat	15 ans	350 €
	30 ans	600 €
Columbarium - Renouvellement	15 ans	250 €
	30 ans	400 €
Cavurne achat	15 ans	450 €
	30 ans	800 €
Cavurne renouvellement	15 ans	350 €
	30 ans	600 €
Jardin du souvenir		40 € soit coût achat et pose de la plaque relative au nom conformément au règlement du jardin du souvenir – La gravure est à la charge de la famille

LOCATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL

	Habitants d'Achères	Personnes hors commune
Grande salle moins de 6 h	55 €	85 €
Grande salle de 6h à 24h	160 €	260 €
Grande salle de 24h à 48h	210 €	310 €
Petite salle (1 jour)	65 €	125 €

Caution : 500 €

Fournir une attestation d'assurance couvrant les dommages locaux.

La somme de 100 € sera demandée en versement d'arrhes lors de la réservation, encaissée et non remboursable. Cette somme viendra en déduction du prix total de la location.

A la location s'ajoutent les frais d'utilisation des appareils électriques (chauffage et appareil de cuisine) à partir du 16^{ème} KW consommé, au tarif unitaire de 0.30 €

Frais redevance incitative : 10 €

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches administratives :

Etablissement d'une carte d'identité, d'un permis de conduire, d'une carte grise

Utiliser le site en ligne : www.ants.gouv.fr

Les Comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU HAUT BERRY

31 bis route de Rians
18220 Les Aix-d'Angillon
☎ 02 48 64 75 75
🌐 www.terresduhautberry.fr

DÉCHÈTERIES

Vous avez accès aux 3 déchèteries communautaires sur présentation de votre carte d'accès.

Déchèterie d'Henrichemont

Route d'Achères -
18250 HENRICHEMONT
☎ 02 48 26 78 32

Déchèterie de Rians

Chemin du Poiret -
18220 RIANES
☎ 02 48 64 43 35

Déchèterie de Saint-Martin d'Auxigny

Route de Méry-ès-Bois -
18110 St Martin-d'Auxigny
☎ 02 48 64 55 02

RECYCLERIES

Sur la Communauté de communes des Terres du Haut Berry, deux recycleries sont à votre disposition :

La recyclerie du Haut Berry

55 rue de Verdun
18250 HENRICHEMONT
☎ 09 80 97 22 03 ou Franck 06 63 51 69 42
✉ recyclierieduhautberry@gmail.com
🌐 www.recyclerie du Haut Berry

Horaires

De novembre à mars :
- mercredi de 9h à 12h
- samedi 9h à 12h et de 14h30 à 17h
D'avril à octobre :
- mercredi de 9h à 12h
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

La recyclerie « Le Meilleur de la Grange »

1 Rue de la Croix St-Etienne
et « La Grange »
Rue Armand Cormont
18510 MENETOU-SALON
☎ 02 48 64 81 71

Horaires :

- Samedi de 14h à 18h

Rappel : Téléchargez l'application panneauPocket en allant sur le site <http://www.panneaupocket.com/> pour obtenir les informations sur la commune sur votre tablette ou votre téléphone portable

BIEN VIEILLIR

Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) a été créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Le CDCA remplace le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH) et le comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA)

Pour en savoir plus, contacter le CDCA 18 (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)

Route de Guerry
18000 BOURGES

☎ 02 48 55 44 37
🌐 www.cdca18.com

FRANCE SERVICES

France services, anciennement Maisons de services au public (MSAP), permet aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique à moins de 30 mn de leur domicile.

Entre autres services, vous aurez accès à :

- Allocations familiales
- Assurance maladie
- Assurance retraite
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles
- EDF – ENGIE - GRDF
- Espace public numérique avec imprimante, copieuse, scanner

- Espace Simone Veil

3 Route de Méry-ès-Bois

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

Lundi-mardi-vendredi de 8h30 à 13h00

Mercredi de 14h00 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 02 48 55 00 60

✉ franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr

- Espace Rosa Parks,

6 Place de l'Hôtel de Ville à

18250 Henrichemont

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi-jeudi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 13h00

Vendredi 8h30 à 13h00 et 14h00 à 17h00

☎ 02 48 50 64 15

✉ franceserviceshenrichemont@terresduhautberry.fr

- Les Aix d'Angillon

Communauté de Communes terres du Haut Berry

31 bis Route de Rians

18220 Les Aix d'Angillon

Lundi / mercredi / jeudi / vendredi de 8h30 à 13h00

Mardi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

☎ 02 48 66 75 88

✉ franceserviceslesaix@terresduhautberry.fr

Permanence France Services Henrichemont par le CDAD : un service d'accès au droit et à la justice itinérant : tous les 3^{ème} lundis du mois de 14h à 15h30

« Actualités »

Au revoir à Eric BESLAY, pilier de notre commune

Éric a été enlevé à notre estime et à l'affection des siens le 25 juin 2024. Une vive émotion s'est installée dans nos cœurs.

C'est l'un des nôtres que nous pleurons. Ce n'est pas uniquement une page qui se tourne mais un livre qui se referme dont nous serons nombreux à revivre intensément, à un moment ou à un autre, le contenu de ses pages, tant Éric était présent.

Éric est né le 15 octobre 1957 à PAU et résidait dans la commune avec son épouse Marie-France depuis de très nombreuses années, d'abord en résidence secondaire, puis en résidence principale dès sa mise à la retraite. Ses enfants sont venus s'installer à Saint-Palais et à Bourges, et ses petits-enfants sont scolarisés à l'école d'Achères. Il était heureux de venir les attendre devant l'école.

Éric répondait toujours présent lorsqu'on lui demandait de participer. Il était un bénévole très engagé. Il aimait la convivialité.

Il a adhéré au club des Aînés *ruraux Génération Mouvement*, (club de la *charmille*) association très dynamique pour notre commune, en 2016 et intégré le conseil d'administration cette même année.

Elu président lors de l'assemblée générale du 22 Décembre 2017, il a su redonner un nouveau souffle au club qui a enchaîné les animations, les rencontres entre clubs, les jeux de société, la pétanque, la mise en place de la danse de salon et de bons repas.

Éric a pratiqué le rugby et l'escrime. Il aimait se retrouver au bar des amis à Ivoy le Pré pour écouter la musique ou participer à des karaokés et au jardin des Fées à Henrichemont pour la lecture de ses journaux et refaire le monde avec ses amis.

Lors des municipales de 2020, il a été tout naturellement sollicité pour rejoindre le Conseil Municipal ce qu'il accepta avec enthousiasme.

Elu conseiller municipal en juillet 2020, il était assidu aux réunions. Il était membre de la commission du SDE 18, de la commission culture à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et de diverses commissions communales. Il a également animé la lecture auprès des enfants de l'école.

Il était toujours prêt à soutenir les événements au niveau communal, notamment lors de l'organisation du repas du 14 juillet et plus particulièrement lors de l'organisation du repas du bal de l'élection de la reine et du roi d'Achères pour le comice de Saint martin d'Auxigny, où il y a eu de nombreux participants en 2023.

Son amitié, son accent chantant du BÉARN manquent à tout le monde.

Merci Éric.



« Actualités »

La Bibliothèque municipale d'Achères

La Bibliothèque municipale d'Achères fait partie du réseau des bibliothèques de la communauté de communes des Terres du Haut Berry.

Elle est située dans le prolongement du bâtiment de l'école.

Ouverte les 1er et 3ème vendredis du mois de 15h30 à 18h00 hors vacances scolaires, les permanences sont maintenues en juillet.

L'inscription et les prêts sont gratuits.

Votre carte d'abonné vous permet d'emprunter dans les 22 bibliothèques du réseau : www.bibliotheques.terresduhautberry.fr

- soit en vous rendant dans une bibliothèque du réseau, toutefois, il vous appartiendra de rendre les documents, à l'endroit où vous les avez empruntés

- soit en faisant acheminer les livres ou autres documents de votre choix par le service navette entre les 22 bibliothèques.

A savoir que les bibliothèques de Menetou-Salon et Henrichemont ne proposent pas le service navette et l'inscription à Henrichemont est payante.

A partir de votre ordinateur ou smartphone vous pouvez :

- consulter votre compte à tout moment : suivre vos prêts, prolonger le temps d'emprunt, effectuer des recherches sur l'ensemble du catalogue et procéder à votre réservation

à l'adresse suivante : www.lecturepublique18.fr :

- être aussi informé de la programmation des manifestations culturelles proposées par le réseau : animations, expositions, ateliers.

Bon à savoir : grâce à votre inscription, vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques proposées par la Médiathèque Départementale du Cher (MDC), magazines, livres numériques, musique, autoformation.

La bibliothèque permet également d'accueillir, un vendredi par mois, les élèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) pour emprunter des livres sur leur temps de classe.

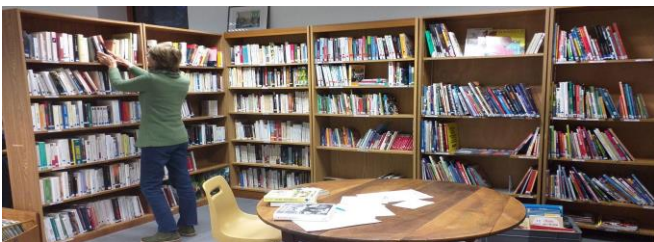
Les permanences de la bibliothèque se déroulent en même temps que les après-midi jeux de cartes ou autres du club des aînés.

Ces animations sont proposées à toutes et à tous, ainsi les joueuses, joueurs de scrabble peuvent venir nous rejoindre.

Si vous avez d'autres suggestions, nous sommes à votre disposition pour réfléchir à leur réalisation.

Bénévoles de la bibliothèque : Anne Derely, Pascale Foratier, Marie-Claude Melot, Evelyne Moinard.

Pour tout renseignement : Courriel : bibli.acheres@gmail.com - Marie-Claude Melot : 06 81 89 19 13



Activités à la bibliothèque année 2024

Animation dans le cadre "d'une année aux jardins"

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Cher, le réseau des bibliothèques des Terres du Haut Berry et Nature 18 sur le thème "comment accueillir la biodiversité au jardin"

- **Sortie nature**, mercredi 9 octobre dans un jardin chez l'habitant, animée par Lucie Jamet, chargée de missions territoires durables à Nature 18 (11 participants), sortie très riche, concrète et sans pluie !

Merci à Edith et Pierre-Yves pour leur implication et participation à la réalisation de cet événement.

- **Exposition à la bibliothèque** : "zéro pesticide dans nos jardins"

Animation dans le cadre "du festival du livre"

En partenariat avec la communauté de Communes "les Terres du Haut Berry »

- **atelier dessin manga** pour les enfants de plus de 8 ans, mercredi 23 octobre, animé par le mangaka Christophe Cointault (8 enfants présents)
 - **spectacle-contes** pour les 0-6 ans animé par Laurence Loiseau-David sur le thème : la forêt bleue, (10 enfants présents)
- D'autres animations seront planifiées en 2025, n'hésitez pas à vous renseigner et à consulter le site du réseau.**

« Etat Civil 2024 »



Naissances

Julian GIROUD

le 13 août 2024

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents



Mariages

Pas de mariage cette année



Décès

Marie-France FOURNIER épouse BESLAY le 13 février 2024

Alain FOURNIER

le 23 février 2024

Eric BESLAY

le 25 juin 2024

Nous renouvelons nos condoléances aux familles endeuillées

« Les brèves de la Mairie »

Augmentation alarmante des Dépôts sauvages à Achères

Cette année, Achères connaît une augmentation inquiétante des dépôts sauvages de déchets ménagers. Les points de collecte, notamment autour des bennes à ordures, sont régulièrement entourés de sacs poubelles, de vieux meubles et d'appareils électroménagers abandonnés.

Par ailleurs, les bords des routes de notre commune sont de plus en plus envahis par des déchets jetés sans scrupules, un acte irresponsable qui impacte gravement l'esthétique de nos paysages.

Ce phénomène, bien plus qu'une simple nuisance visuelle, représente un véritable problème environnemental et sanitaire. Les déchets abandonnés attirent des nuisibles et peuvent polluer les sols et les cours d'eau, menaçant ainsi l'écosystème local et la santé des habitants.

Ces incivilités sont punies par la loi.

Afin de contribuer à ce qu'Achères reste un endroit propre et agréable à vivre, le Maire, titulaire du pouvoir de police, peut ordonner le paiement d'une amende et mettre en demeure le responsable d'évacuer les déchets et de les éliminer conformément à la réglementation.

Vente de composteurs

Pour vous aider à composter, des composteurs en bois de 600L sont en vente au prix de 60€.

Ils sont disponibles dans les 3 déchèteries de la communauté de communes Terres du Haut Berry.

Adressez-vous directement à l'agent de déchèterie pour en acquérir un.

Le paiement doit être fait par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Il est conseillé de prendre contact avec la déchèterie en amont afin de vous assurer de la disponibilité des composteurs.

Installation d'un défibrillateur



Installé sur le mur de la salle des fêtes, le défibrillateur automatisé externe est un appareil médical d'aide à la réanimation en cas d'arrêt cardiaque.

Il est utilisable par toute personne, sans formation nécessaire.

L'appareil guide à chaque étape et c'est lui qui prend la décision de délivrer un choc ou non à la victime. Ainsi aucune erreur n'est possible.

Un porte-drapeau mis à l'honneur à Achères

Guy Jean THEPIN dit Jeannot a été décoré en tant que porte-drapeau de notre commune le samedi 7 septembre 2024, par Alain JOANNARD, Président cantonal de l'association d'Henrichemont des combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM).

Un porte-drapeau a une fonction représentative importante. Il présente les couleurs de sa patrie à chaque commémoration officielle militaire dans sa commune.

Félicitations à lui.



Environnement 

L'abandon de déchets dans la rue

 C'est **135 €**
d'amende à régler **dans les 45 jours**

 Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

 Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à
750 € maximum*

A savoir

* L'amende peut aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

« Les règles de bon voisinage »

Cultiver votre jardin en respectant celui du voisin

Vous êtes libre de planter ce que vous voulez dans votre jardin, mais certaines distances sont à respecter pour maintenir des rapports de bon voisinage.

Concernant les plantations, arbres et arbustes mesurant moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété. Sinon, ils doivent être placés à au moins 2 mètres de la limite.

La distance se mesure à partir du tronc et la hauteur à partir du sol.

Si l'arbre de votre voisin dépasse chez vous, vous n'avez pas le droit de couper la branche vous-même. En revanche vous pouvez exiger de votre voisin qu'il élague la plante concernée.

Lorsque vos plantations débordent sur la voie publique, vous devez également les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Bricolage et jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12H



Nuisances visuelles de voisinage

Les troubles du voisinage ne se caractérisent pas que par des nuisances sonores ou olfactives, elles peuvent aussi être visuelles. Les nuisances visuelles se caractérisent par la modification dégradante d'un paysage, qu'il soit privé ou public.

Des encombrants stockés dans un jardin ou sur une terrasse, visibles par le voisinage sont considérés comme de la pollution visuelle.

Quelle que soit la nature des nuisances, elles sont considérées comme un trouble anormal du voisinage à partir du moment où elles sont nuisibles et perturbent le bien-être et le cadre de vie de chacun.

En dernier ressort des recours sont possibles auprès du conciliateur de justice puis auprès du Tribunal d'Instance, mais il est préférable d'avoir recours à une solution amiable avec votre voisin.

« Vie scolaire et périscolaire »

L'école d'Achères en musique

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jérôme Lechaux, professeur à l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère. Grâce à lui, nous avons pu travailler toute l'année sur le rythme grâce à nos batuk, instruments à percussions, que nous avons fabriqués nous-mêmes. Nous avons également appris plusieurs chansons sur le thème des Jeux Olympiques. Tout ce travail a pu être mis en scène et présenté lors de notre fête d'école du mois de juin dernier.



Une année de projets

Comme tous les ans, l'année scolaire est rythmée par nos nombreux projets. Nous participons à École et Cinéma, ce qui nous permet de visionner 3 films à la salle des fêtes d'Henrichemont.

Nous assistons à deux spectacles (un à la salle des fêtes d'Achères et un autre au Hublot ou au théâtre Jacques Cœur à Bourges) grâce à la Ligue de l'Enseignement.

Nous partageons des projets avec le collège. Cette année, nous avons participé à un tournoi Ultimate, qui nous a permis de manipuler des frisbees et de rencontrer ou de revoir des élèves de 6ème et les professeurs.



Nous organisons également notre traditionnelle journée pêche grâce à la participation de Pierre Couturier et son équipe de la Fédération de Pêche du Cher. Comme vous pouvez le constater, cette année la pêche a été bonne !



investissement auprès des enfants.

Et puis cette année, nous avons pu réaliser une sortie commune avec tous les élèves du RPI. Nous sommes allés à la ferme du Crotet à Sens-Beaujeu. Les maternelles, les CP-CE1-CE2 ont visité la ferme en participant à plusieurs ateliers (barque, poterie, poney, ...) pendant que les CM1-CM2 ont arpenté la Loire en canoë pendant une journée. Nous avons passé une journée très agréable et très enrichissante durant laquelle la bonne humeur était au rendez-vous. Pour nous rendre à cette sortie, nous sommes montés dans un bus à deux étages, ce qui a ravi plus d'un enfant ! Nous remercions Karine et Yvan, les propriétaires de la ferme, pour leur accueil et leur

Bien sûr toutes ces sorties et tous ces projets ne seraient pas réalisables sans l'aide de nos partenaires, de nos municipalités et de nos associations de parents d'élèves.

C'est pourquoi nous les remercions du fond du cœur de nous offrir ces opportunités.

Une nouvelle année s'engage avec encore des projets à vous faire partager !

La classe de CE2-CM1-CM2 d'Achères



« Les Associations »

- ASSOCIATION YOGA ET AYURVEDA

L'association Aya a été créée dans le but de promouvoir l'enseignement et la pratique du Yoga et de l'Ayurvédâ pour le bien-être de tous. Le cours de Yoga Intégral est une pause pour s'occuper du Soi. Les pratiques infusent dans notre quotidien : calme, vigilance, alignement, discernement, joie et énergie.

Asanas (postures), Pranayama (respiration), Méditation (pacification et gestion du mental), Yoga Nidra (relaxation profonde guidée), et Auto-Massages

Anne-Laure Launay, Professeur Diplômée Sivananda. Cours individuels et collectifs pour adultes, enfants et familles. Thérapeute en Massages Ayurvédiques.

Cours collectifs Salle des fêtes d'Achères mardi 9h et 11h (cours doux)

Contact

Anne-Laure LAUNAY : 06 10 25 08 00

annelaure@sourcevedique.com

www.sourcevedique.com

- ASSOCIATION LES AMIS D'ACHÈRES

L'association des Amis d'Achères a pour objectif d'organiser des manifestations sportives et culturelles dont les bénéfices sont reversés à l'école afin de la soutenir dans ses projets et activités scolaires.

L'ambition de notre association est également de faire connaître notre belle commune à travers nos activités comme la randonnée d'automne et également d'apporter du lien intergénérationnel à travers des moments d'échange et de partage.

Encore cette année, notre randonnée d'automne qui a eu lieu le dimanche 29 septembre a rencontré un franc succès. Ce sont plus de 340 marcheurs qui ont bravé les chemins sinueux mais appréciés de notre commune. Les différents parcours proposés permettent autant aux jeunes marcheurs qu'aux sportifs expérimentés de prendre du plaisir et de découvrir notre commune.

Cette année, nous avons souhaité organiser un marché de producteur à l'arrivée de la randonnée afin de faire découvrir à nos marcheurs des produits locaux. Pâtisseries, miel, fromages de chèvre et vin étaient proposés et ce marché a été apprécié de tous. Nous avons également été ravis de voir des personnes autres que les marcheurs venir découvrir ces spécialités et passer un moment de partage autour du verre de l'amitié. Cette initiative sera reconduite l'année prochaine.

D'autres actions ouvertes à tous sont également proposées au cours de l'année. Une vente de chocolat à la période de Noël ainsi qu'une vente de fromage de Saint-Nectaire dans le mois de mars.

En 2024, c'est plus de 1400€ qui ont été reversés à l'école.

Nous souhaitons mettre en place d'autres projets pour 2025 comme l'organisation de repas à thème, participer en partenariat avec l'ONF à la récolte de glands en forêt de Saint Palais et d'Allogny ou encore organiser une brocante dans le courant du mois de juin.

Toutes nos activités sont publiées sur notre page Facebook ou sur l'application panneau pocket et vous pouvez également nous contacter pour tout renseignement au 06.47.13.44.63.

Si vous souhaitez également participer à notre aventure et nous apporter votre aide ce sera avec grand plaisir.



Le bureau :

Le Président : Aurélien BAZINETTE : 06 47 13 44 63

La Vice-Présidente : Marion DUPUY

Le Trésorier : Benoît BESLAY

La trésorière adjointe : Caroline RIFFET

La Secrétaire : Aurore DEDUIT

La Secrétaire adjointe : Julie ROLLAND



Randonnée 29 septembre 2024



- **LES ANCIENS COMBATTANTS : ACPG CATM**

(CATM Combattants Algérie Tunisie Maroc -ACPG Anciens Combattants Prisonniers de Guerre)



- **CLUB CANIN ACHÉROIS ET LÉVRIERS DE BOISBELLE**

Contact : Philippe NEVERS

02 48 64 67 01

www.clubcaninacherois.fr

- **LE COMITE DES FETES**

Contact : Patrick FAVIER

06 81 12 66 08

- **LA CHARMILLE – Génération Mouvement**

Notre club d'Achères se réunit régulièrement autour d'activités variées (pique-nique, rifles, fête de l'amitié, jeux...).

Nous organisons également plusieurs repas très conviviaux.

N'hésitez pas à franchir la porte et venir vous distraire.



- Tous les **JEUDIS MATIN à 09h00 : MARCHÉ POUR LES PLUS COURAGEUX** Départ du Centre Socio culturel
- Tous les **JEUDIS tous les 15 jours : DANSE de 19h00 à 21h00** au Centre socio culturel
- Tous les **VENDREDIS dès 14h30 : JEUX DE SOCIÉTÉ DIVERS** (Belote, tarot...)

L'ADHESION s'élève à 12 € l'année

Contacts :

Ghislain BERTHIN – Président : 06 40 22 31 35

Noëlle BLIN : 06 37 95 89 20

Gérard MILLERIOUX : 06 03 15 77 21

Denis LABBE : 06 74 62 44 75

Nous avons tous une pensée pour Eric et Marie-France



« Curieux de nature »

L'année que nous venons de passer a été pluvieuse. Elle a fait suite aux précédentes qui, elles, nous ont proposé de la chaleur, de la sécheresse.

L'eau était attendue, les nappes phréatiques ont pu refaire le plein. Dans certaines régions, ce fut excessif. Beaucoup d'habitants ont souffert d'inondations, les agriculteurs et viticulteurs ont vu leurs récoltes avec des rendements médiocres voir nuls. Mais comme toujours, nous ne maîtrisons pas la météorologie.

Bref ! Mauvaise année.

Cependant, pour les arbres et en particulier les saules, c'est une excellente année.

Le saule se plaît sur les terrains humides, bordure de rivière ou d'étang. Mon voisin disait toujours que « c'était d'la crasse » « qu'y avait rien à en tirer, même pas du bois pour se chauffer »

Drôle de réputation pour ces arbres qui possèdent bon nombre de vertus.

Voyons de plus près :

Il existe plus de **300 variétés de saules** dont une quarantaine en France. Nous connaissons tous le saule pleureur, ami des cimetières, **le saule blanc**, le plus grand, **le saule marsault** qui se couvre de chatons au printemps.

Le saule des vanniers qui nous fournit l'osier.

Savez-vous que l'écorce du **saule blanc** était utilisée pour réduire les douleurs telles que les maux de tête, les règles douloureuses, et les douleurs dorsales. Elle aidait à réduire la fièvre, et était utile notamment dans le traitement des états grippaux.

L'écorce de saule blanc contient des tanins, des flavonoïdes (qui pourraient avoir des propriétés anti-inflammatoires) et des composés salicylés (en particulier la salicine). Dans l'organisme, la salicine est transformée en acide salicylique, substance anti-inflammatoire et antalgique (contre la douleur).

Je me suis laissée dire par le propriétaire de chevaux que ces derniers sauraient se soulager en mangeant les feuilles de ce saule.

Le saule marsault, lui présente une particularité. Il existe des arbres mâles et des arbres femelles. Les arbres mâles produisent des chatons argentés en fin d'hiver et quand la température devient clémente, ils s'ouvrent et deviennent jaunes. C'est une source importante de pollen pour les premières butineuses. Les abeilles qui le butinent fabriquent un miel de couleur jaune d'or, irisé de vert, qui prend des reflets ambrés à beiges en vieillissant. Relativement rare, ce miel est surtout produit dans l'ouest de notre pays.

Les arbres femelles ont des chatons beaucoup plus discrets d'un vert pale. La fécondation s'opère par l'intermédiaire des insectes. Le feuillage servait à l'alimentation des chèvres d'où son nom de saule des chèvres en latin *salix caprea*. Le saule marsault n'a pas besoin d'un sol frais ou détrempe comme ses congénères, il résiste bien à la sécheresse. N'hésitez pas à en planter un (mâle) dans votre jardin. Au printemps, c'est un vrai régal pour vos yeux et pour les abeilles.

Mâle chargé de pollen



Femelle gorgée de nectar



Autre bienfait :

Les hormones de bouturage.

Vous avez certainement remarqué qu'il n'est pas difficile de faire des boutures de saule. Les substances qu'il contient à savoir la salicyline et l'auxine favorisent la pousse des racines. Pour faciliter l'enracinement de vos boutures, il est possible de fabriquer soi-même une solution naturelle que l'on appelle l'eau de saule.

Pour cela :

- **mettez à tremper dans de l'eau froide des morceaux de branches de saule pas plus grosses qu'un crayon et dépourvues de feuilles, pendant minimum 4 semaines**

- **Sur la surface va apparaître un gel que vous prélevez**

- **Mettez-le dans un bocal et utilisez-le dans les 48 heures.**

- **Mettez vos boutures à tremper dans l'eau restante 12 heures avant de les enduire de gel et de les planter.**

Préparer votre eau de saule dès la mi-janvier pour pouvoir l'utiliser début mars.

Que dire encore des saules..... qu'ils dépolluent les sols des métaux lourds !

Comme vous le voyez, ces arbres que l'on aurait tendance à reléguer au rang de « mauvaise herbe » méritent qu'on leur fasse toute la place qui est la leur.

Catherine MASSÉ

« Les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024 »

Par un temps pluvieux, les Journées du Patrimoine 2024 ont été très calmes.

Nous avons organisé une belle exposition :

- de cartes anciennes : vues et figures de l'espace français du Moyen Age et Renaissance des terres de la Principauté de BOISBELLE où se situait Achères (Cette exposition nous l'avions découverte aux archives Nationales de Paris)



- de documents sur l'histoire du vieux tacot dont un arrêt à la Halte d'Achères : explication sur deux livres exposés, un sur le chemin de fer l'histoire complexe et histoires intimes d'une petite ligne rurale « Vierzon-Moulin-Jamet ». Auteur André Jacquot et un de Paul Hurley.



- Des photos anciennes de l'école depuis 1944



Nous avons accueilli 33 personnes qui ont été très intéressées par l'histoire de Notre Dame d'Achères et de ses terres. (Dont 7 de Paris, St Martin, St Georges-sur-Moulon, Bourges, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon et Achères). Nous remercions aussi les bénévoles pour le ménage dans l'église, les permanences et la commande des affiches.



Le conseil municipal remercie sincèrement pour leur investissement : Nadia et Dominique Tournaud et toutes les personnes associées à la réussite des journées du patrimoine.

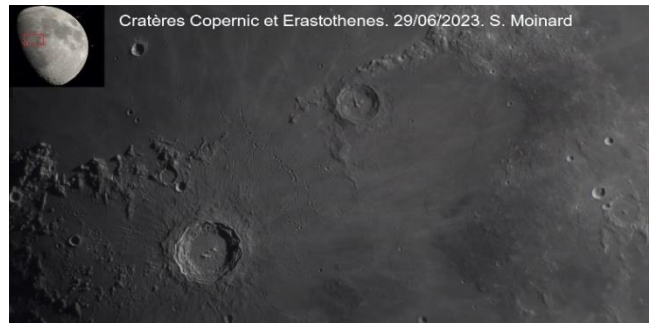
« Merveilles astronomiques photographiées sous le ciel d’Achères »

Habiter à Achères, loin des lumières de la ville, offre des avantages que beaucoup d’astronomes amateurs nous envient. En effet, nous avons la chance d’avoir un ciel assez bien préservé de la pollution lumineuse. Dès que la météo le permet, notre ciel nocturne nous offre des beautés parfois insoupçonnées. Je vous propose un tout petit échantillon des photos que j’ai réalisées ces dernières années.

La Lune est toujours un régal à observer, à la jumelle, ou à l’oculaire dans un télescope, avec la vision du relief et des ombres formés par les cratères.



La lune, le 9 septembre 2020. S. Moinard



Cratères Copernic et Eratosthenes. 29/06/2023. S. Moinard

Faisons un tour vers nos « proches » voisines. Mars est difficile à photographier, car c’est une petite planète. La géante Jupiter est fascinante. Observer sa rotation pendant quelques heures permet parfois de voir apparaître la grande tache rouge ou certains de ses satellites. Quant à Saturne, ma préférée, la voir à l’œil est magique ; personne ne peut rester indifférent en contemplant ses anneaux.



Mars, le 30/10/2020. S. Moinard

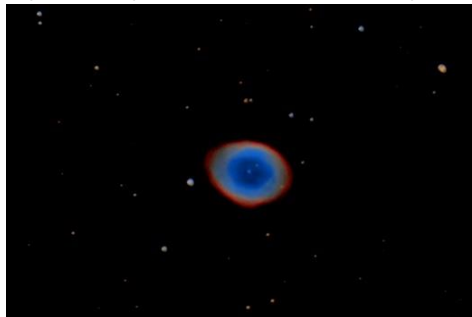


Jupiter - 24/09/2023
Achères (18) - France
Newton SW 200/100 - EQ6R-Pro - Zwo 462 MC - ADC PA - Barlow TV 3x
Stéphane Moinard



Le 13 août 2021, près d’Achères FR (18)
Newton Skywatcher 200/1000 sur EQ6R-Pro
Barlow Televue 3X
ADC ZWO + filtre IR-Cut ZWO
Caméra ZWO ASI 224 MC
Traitement PIPP + AS3 + RS6

Bien plus loin de notre système solaire, mais toujours dans notre galaxie la Voie Lactée, nous pouvons observer des nébuleuses. Ici, dans l’ordre de gauche à droite : la **Nébuleuse de la Rosette (NGC 2244)**, la **Nébuleuse de l’anneau (Messier 57)**, et **Les Pléiades (Messier 45)**.



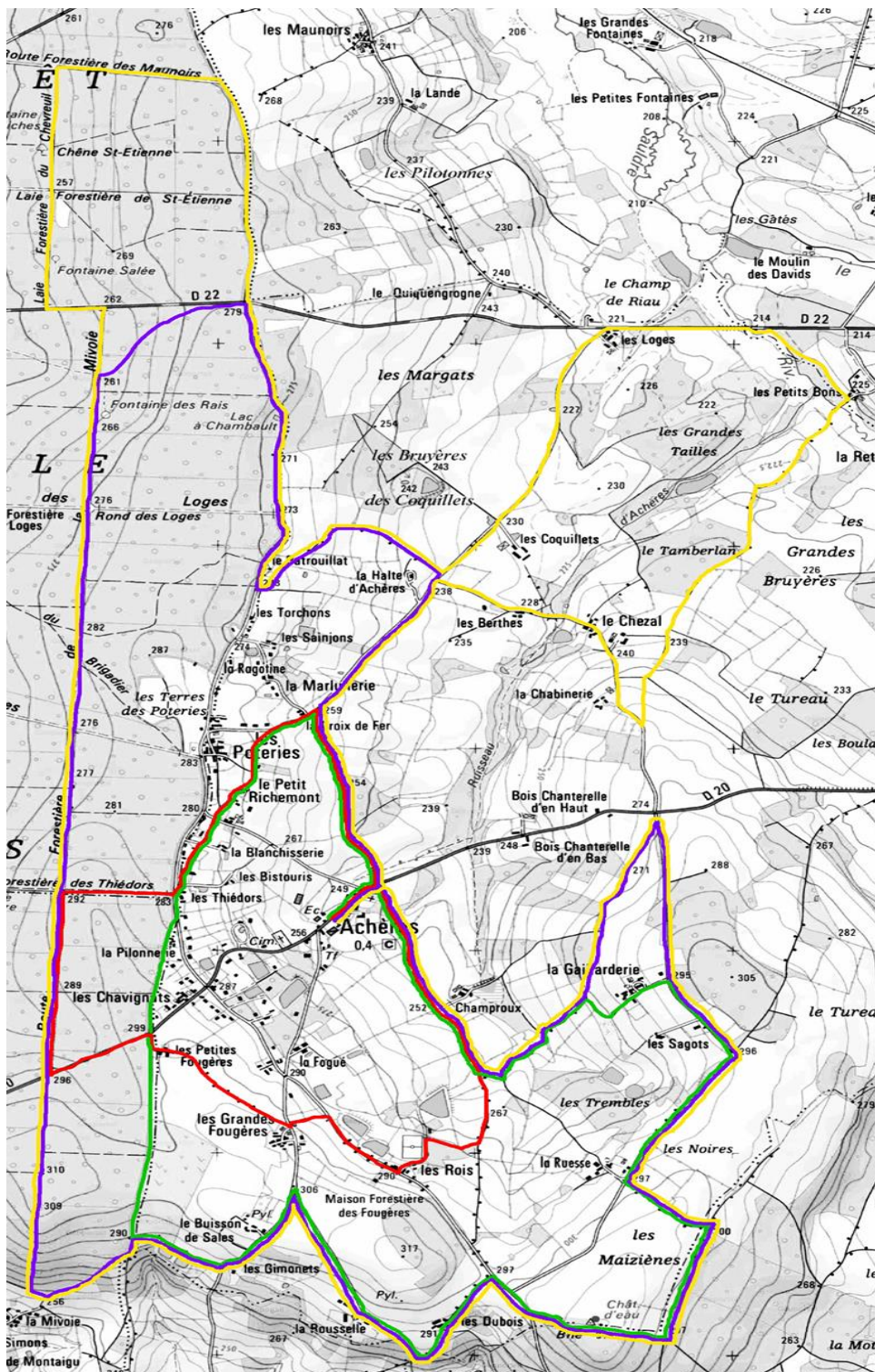
Bien plus loin hors de notre galaxie, voici quelques « voisines » : la grande **galaxie d’Andromède (Messier 31)** qui a une taille apparente d’environ 4 fois celle de la Lune ! Et à la pointe de la Grande Ourse, les spectaculaires **galaxie du Tourbillon (Messier 51)** et **galaxie du Moulinet (Messier 101)**.



Voici un bref aperçu de photos réalisées à Achères, mais il y en a beaucoup d’autres tant notre ciel est vaste et varié ! Et pour que ces photographies révèlent ces détails et ces couleurs vives, bien sûr une simple photographie avec un appareil classique ne suffit pas. C’est grâce à des techniques de prises de vues pilotées et traitées informatiquement qu’on peut arriver à de tels résultats. Mais c’est une autre histoire... Rendez-vous pour un autre épisode peut-être ?

Stéphane Moinard – Membre de la SAPC, association basée à Fussy (Société Astronomique Populaire du Centre – www.sapc-astro.fr).

« Carte des randonnées d'Achères »



Légende :

■ ■ ■ ■ ■	7 km
■ ■ ■ ■ ■	12 km
■ ■ ■ ■ ■	22 km
■ ■ ■ ■ ■	30 km

Pour les randonneurs, vététistes ou cavaliers, voici une suggestion de circuits de randonnées qui vous permettront de découvrir les sentiers et recoins cachés de notre commune.

Une demande d'autorisation à l'O.N.F. est obligatoire pour toute randonnée organisée

Préservez et respectez la forêt. N'y jeter aucun déchet, même VERT

(Attention : pendant la saison, chasse à tir en forêt : ne pas s'y rendre les samedis et les lundis)

André JOUANIN, maire d'Achères, et les membres du conseil municipal vous souhaitent
une très bonne et heureuse année 2025,
et vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera
le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30
au centre socio-culturel d'Achères